

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ladite municipalité tenue le lundi 14 avril 2020 sur les 19h30 conformément à l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux.

Le conseil de la municipalité siège en séance ordinaire par voie de vidéoconférence.

Sont présents à cette vidéoconférence:

Monsieur le maire	Jean-Marc Ménard
-------------------	------------------

Mesdames les conseillères	Francine Brasseur Francine Tremblay
---------------------------	--



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

Messieurs les conseillers            Serge Chabot  
   Alain Clément  
   Simon Dufault  
   Gilbert Grenier

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement et Monsieur le maire constate le quorum.

Assistent également à la séance, par vidéoconférence le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Denis Meunier ainsi que la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Madame Annik Martin.

### Ouverture de la séance

Monsieur le maire déclare la séance du conseil ouverte.

### Période de questions

Conformément aux dispositions de la loi une période de questions doit être accordée au public. Compte tenu de la pandémie qui sévit actuellement et que le Conseil municipal siège à huis clos, il n'y aura donc pas de période de questions au public.

063-04-2020

### Séance du conseil à huis clos et à distance

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

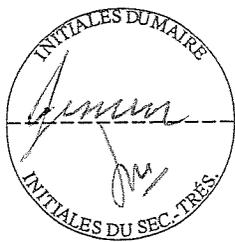
CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence (Zoom);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Chabot

et résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence (Zoom)

Par ailleurs, la municipalité publie un avis, sur son site Internet et sa page Facebook informant la population que le conseil va siéger à huis clos, que le public ne sera pas admis au cours des prochaines séances et qu'ils sont invités à poser leurs questions par courriel.

Adopté à l'unanimité des conseillers



No de résolution  
064.04.2020

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

### Ordre du Jour – Adoption

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 avril 2020 et qu'il souhaite y ajouter le point 3,03

En Conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier

Et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié.

---

### Ordre du jour

#### 1- Ouverture de la séance

,01 Période de questions;

#### 2- Administration générale

,01 Résolution concernant la tenue de la séance du conseil à huis clos et à distance;

,02 Résolution concernant l'adoption de l'ordre du jour;

,03 Résolution concernant l'adoption des procès-verbaux; Séance ordinaire du 9 mars 2020;

,04 Résolution concernant l'adoption des comptes à payer;

,05 Résolution concernant une demande d'aide financière ;

,06 Résolution concernant une demande d'analyse auprès de Bell pour le déplacement de poteaux;

,07 Résolution concernant l'acquisition de modules informatiques;

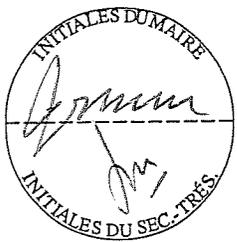
,08 Résolution appuyant les démarches du député de Saint-Hyacinthe-Bagot en lien avec le Fonds de la taxe sur l'essence;

,09 Résolution entérinant la fermeture des édifices municipaux et des parcs;

,10 Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le règlement de taxation 333-2020;

,11 Résolution concernant la nomination d'une personne au poste de technicienne comptable par intérim;

,12 Résolution concernant le taux d'intérêt sur les créances impayées;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

### 3- Sécurité publique

- ,01 Résolution concernant une nomination au poste de lieutenant du Service de sécurité incendie;
- ,02 Résolution concernant l'acquisition de matériel publicitaire pour l'inscription au système d'alertes et de notifications d'urgence;
- ,03 Dossier Premiers répondants;

### 4- Transport

- ,01 Discussion concernant l'embauche d'un journalier au Service des travaux publics;
- ,02 Entretien des chemins municipaux – nivelage;
- ,03 Entretien des chemins municipaux – coupe mauvaises herbes;
- ,04 Entretien des chemins municipaux – déchiquetage de branches;

### 5- Hygiène du milieu

### 6- Santé et Bien-être

### 7- Aménagement, urbanisme et développement

### 8- Loisirs et culture

- ,01 Résolution concernant un mandat pour services professionnels afin de réviser les plans de construction de la patinoire;
- ,02 Discussion concernant la faisabilité du camp de jour dans la situation actuelle;
- ,03 Discussion concernant la subvention pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste;

### 9- Correspondances (en annexe)

### 10- Affaires diverses

### 11- Période de questions

### 12- Clôture de la séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers

065-04-2020

### Procès-verbaux – adoption

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars qu'il s'en déclare satisfait;

En Conséquence, Il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 mars 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillers



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

### Comptes à payer – Adoption

Attendu qu'il y a lieu d'autoriser le paiement des salaires ainsi que le paiement des fournisseurs;

En Conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier

Et résolu d'accepter les dépenses de salaires ci-dessous indiqués et d'autoriser le directeur général par intérim à payer les fournisseurs selon les chèques ci-dessous mentionnés :

Comptes à payer	32 520,49\$	C2000119 à C2000147
	4 833,29\$	L2000005 à L2000007

Salaires payés	12 479,84\$	D2000046 à D2000072
	610,45\$	P2000005 à P2000005

Adopté à l'unanimité des conseillers

067-04-2020

### Demande d'aide financière

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance de la demande d'aide financière reçue de Contact Richelieu-Yamaska;

Attendu que le budget de subvention de la Municipalité est restreint et que cette demande n'a pas été planifiée;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu de rejeter la demande d'aide financière reçue de Contact Richelieu-Yamaska.

Adopté à l'unanimité des conseillers

068-04-2020

### Déplacement de poteaux – demande d'analyse

Attendu que la Municipalité a procédé au cours de l'année 2019 au surfaçage des accotements d'une partie du 1er Rang ouest;

Attendu que plusieurs poteaux appartenant à la compagnie Bell Canada se situent dans l'emprise pavée du chemin public;

Attendu que la Municipalité souhaite que ces poteaux soient déplacés pour ne pas nuire à la circulation du public;

En conséquence, il est proposé par Madame Francine Tremblay

Et résolu d'accepter la proposition de Bell Canada dans le but de procéder à l'évaluation des coûts de déplacements



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

des poteaux sur une partie du 1er Rang Ouest et qu'advenant ou la Municipalité décidait de ne pas procéder aux travaux, elle s'engage à acquitter les frais d'analyse au montant de 1 270,47 \$ incluant les taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

069-04-2020

### Modules informatiques – matrice graphique et rôle en ligne

Attendu qu'il est devenu nécessaire de faire l'acquisition du module informatique pour permettre la consultation du rôle d'évaluation foncière en ligne;

Attendu qu'il est également devenu nécessaire de faire l'acquisition du module de géomatique Web permettant entre autre de consulter la matrice graphique et d'y superposer différentes informations tel que les infrastructures de la municipalité;

Attendu que la Coopérative d'Informatique municipale (CIM) a soumis une proposition pour l'acquisition de ces modules au coût de 1 212,88\$ pour le premier et de 755,56\$ pour le second;

Attendu que le Conseil municipal est favorable à ces acquisitions;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Clément

Et résolu d'autoriser l'acquisition des modules informatiques « Rôle en ligne et Géomatique Web » auprès de la Coopérative informatique municipale au coût de 1 968,44\$ incluant les taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

070-04-2020

### Fonds de la taxe sur l'essence

Attendu que le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

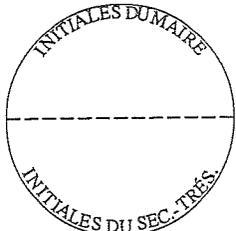
Attendu que l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

Attendu que cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

Attendu que les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

Attendu que plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

Attendu que plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », C'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

Attendu que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Attendu que le député fédéral de Saint-Hyacinthe—Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Madame Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets.

Attendu que le député fédéral de Saint-Hyacinthe—Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par la pandémie causé par le gouvernement fédéral;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Chabot

que le député fédéral de Saint-Hyacinthe—Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'excise afin d'inclure les infrastructures municipales et également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

De transmettre les copies de ces documents au Maire de Sainte-Christine, Monsieur Serge Chabot, et à la ministre fédérale de l'Infrastructure, Madame Catherine McKenna.

Page suivante  
2433  
dm

ANNULÉ

071-04-2020

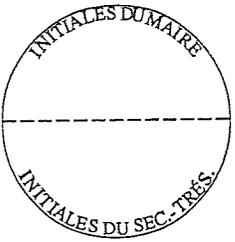
### Fermeture des parcs et des édifices municipaux

Attendu que le 16 mars 2020 l'état d'urgence sanitaire a été déclaré au Québec en vertu du décret numéro 177-2020;

Attendu que dès la communication du décret, les accès au centre de services ont été interrompus;

Attendu que compte tenu de l'évolution de la pandémie et des recommandations de la Direction de la santé publique, l'accès à ces services a été interrompu le 18 mars à quelques employés seulement pour assurer les services essentiels;

FD - Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) - 1-800-369-9251 - www.fd.qc.ca - No. 962



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Christine**

*pm*  
*2433*  
*Sainte-Christine*  
*Annulé - Page*





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », C'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

Attendu que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Attendu que le député fédéral de Saint-Hyacinthe—Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Madame Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets.  
Attendu que le député fédéral de Saint-Hyacinthe—Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Chabot

Et résolu d'appuyer le député fédéral de Saint-Hyacinthe—Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

De transmettre copie de cette résolution au député fédéral de Saint-Hyacinthe—Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, et à la ministre fédérale de l'Infrastructure, Madame Catherine McKenna.

Adopté à l'unanimité des conseillers

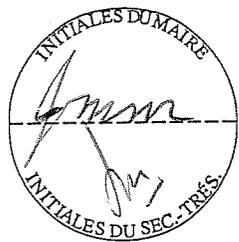
071-04-2020

### Fermeture des parcs et des édifices municipaux

Attendu que le 13 mars 2020 l'état d'urgence sanitaire a été déclaré au Québec en vertu du décret numéro 177-2020;

Attendu que dès la communication du décret, les accès au centre communautaire et à la bibliothèque ont été interrompus;

Attendu que compte tenu de l'évolution de la pandémie et des recommandations de la Direction de la santé publique, l'accès à tous les édifices municipaux a été restreint dès le 18 mars à quelques employés seulement pour assurer les services essentiels;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

Attendu que le Service de sécurité incendie a installé des rubans interdisant l'accès à la cour de l'école et au terrain de jeux de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier

Et résolu que le conseil municipal entérine la décision de la direction générale de fermer les accès aux parcs et aux édifices municipaux compte tenu de la pandémie qui sévit sur le Québec et la planète actuellement.

Il est également résolu que ces mesures demeurent en vigueur tout au cours de la pandémie actuelle.

Adopté à l'unanimité des conseillers

072-04-2020

### Avis de motion – amendement au règlement de taxation 2020

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur le conseiller Simon Dufault qu'un projet de règlement sera soumis à ce conseil à une séance subséquente dans le but d'amender le règlement 333-2020 établissant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception et plus particulièrement dans le but d'abroger l'article établissant le taux d'intérêt sur les comptes passés dus.

Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, Monsieur le conseiller Simon Dufault dépose un projet de règlement et une copie est remise à chacun des membres du conseil. Des copies ne peuvent être disponibles pour le public, le conseil siégeant à huis clos et à distance. Des copies seront remises à quiconque en fera la demande par téléphone, par courrier ou par courriel.

073-04-2020

### Technicienne comptable par intérim - nomination

Attendu qu'il y a lieu de combler le poste laissé vacant par le départ de Madame Gohier de Comptabilité Louise Gohier;

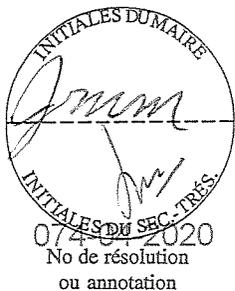
Attendu qu'une offre d'emploi a été publiée sur le site internet de la Municipalité et sur le site de Québec municipal et qu'aucune candidature n'a été reçue;

Attendu qu'il y a lieu de requérir les services temporaires pour assurer le suivi au niveau des finances municipales;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier

Et résolu d'entériner la nomination, effective au 12 mars de Madame Lucie Riopel au poste de technicienne comptable par intérim. Madame Riopel sera en fonction pour le temps requis afin de combler le poste. La rémunération horaire est établie à 25\$.

Adopté à l'unanimité des conseillers



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

### Taux d'intérêt sur créances impayées

Attendu que la situation au Québec et dans le monde causée par la pandémie de Coronavirus (COVID-19) est sans précédent;

Attendu qu'afin de soutenir financièrement ses citoyens dans cette épreuve, le conseil municipal entend réduire son taux d'intérêt sur les versements de taxes de l'année 2020 qui n'auront pas été payés dans les délais prescrits et ce jusqu'à avis contraire;

Attendu que l'article 981 du Code municipal permet au conseil municipal de décréter par résolution un taux d'intérêt à toutes les créances impayées;

Attendu que le conseil entend se prévaloir de ce privilège;

En conséquence, il est proposé par Madame Francine Tremblay

Et résolu que le conseil municipal décrète un taux d'intérêt à ZÉRO pour cent (0%) sur tous les versements de taxes à échoir en 2020 et qui ne seront pas payés dans les délais prescrits et ce rétroactivement au 21 mars 2020.

Il est également résolu qu'un taux de douze pour cent (12%) continue de s'appliquer sur toutes les créances impayées et échues avant la date du 21 mars 2020.

La présente résolution demeure en vigueur tant qu'elle n'a pas été révoquée.

Adopté à l'unanimité des conseillers

075-04-2020

### Pompier - nomination Frédéric Manseau au poste de lieutenant

Attendu qu'il est devenu nécessaire de combler le poste de lieutenant du Service de sécurité incendie;

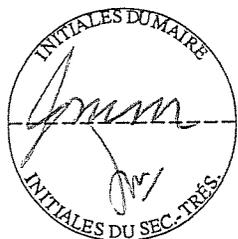
Attendu que Monsieur Frédéric Manseau en poste à titre de pompier depuis septembre 2019 possède sa formation d'officier non urbain (ONU) et peut donc occuper ce poste;

Attendu que le directeur du Service de sécurité incendie de la municipalité recommande la nomination de Monsieur Manseau à ce poste;

Attendu que le Conseil municipal est favorable à cette recommandation;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu de procéder à la nomination de Monsieur Frédéric Manseau au poste de lieutenant au Service de sécurité



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

incendie de la Municipalité. La rémunération horaire est établie comme suit :

- 17,79 \$ l'heure lors d'une pratique
- 23,86 \$ l'heure lors d'une alerte

Adopté à l'unanimité des conseillers

076-04-2020

### Service d'alertes et de notifications de masse - publicité

Attendu que la Municipalité a mis en place au cours des dernières semaines son système d'alertes de notifications de masse;

Attendu que pour rendre ce système efficace, il est nécessaire que les citoyens inscrivent leurs coordonnées sur le logiciel de CITAM;

Attendu que pour se faire il y a lieu de publiciser ce service;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu d'accepter les propositions de l'entreprise Idéographik pour la fabrication de 4 panneaux de Coroplast de 36 po. par 48 po. ainsi que 400 signets à être distribués à chaque adresse du territoire de la municipalité, le tout pour la somme approximative de 465 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

077-04-2020

### Entretien des chemins municipaux - nivelage

Attendu qu'il est devenu nécessaire de procéder au nivelage de certains chemins de gravier de la municipalité;

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de la proposition d'Excavation Alex Gagné inc. et qu'il s'en déclare satisfait;

En conséquence, il est proposé par Gilbert Grenier

Et résolu d'accepter la proposition d'Excavation Alex Gagné inc. pour le nivelage des chemins de gravier de la municipalité au tarif horaire de 101,00 \$ plus taxes pour la saison 2020, selon les besoins de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

078-04-2020

### Entretien des chemins municipaux – coupe des mauvaises herbes

Attendu qu'il est nécessaire de procéder à la coupe des mauvaises herbes en bordure des chemins municipaux;

Attendu que l'entreprise « Les Débroussaillages Roxton-Falls enr. » offre à la municipalité d'effectuer ce travail pour la somme suivante :

1ère coupe vers le 15 juin (du chemin au centre du fossé) 1 400 \$



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

2e coupe vers le 15 août (en bordure du chemin) 750 \$

Attendu que le Conseil est d'opinion qu'il y a lieu d'accepter ces propositions;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Chabot

Et résolu d'accepter la proposition des « Débroussaillages Roxton-Falls enr. » comme suit :

- 1ère coupe vers le 15 juin (du chemin au centre du fossé) 1 400 \$
- 2e coupe vers le 15 août (en bordure du chemin) 750 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers

079-04-2020

### Entretien des chemins municipaux – Déchiquetage de branches

Attendu qu'au cours de la dernière saison hivernale, à la suite de tempêtes de verglas, plusieurs branches d'arbres ont été déposées dans les fossés en bordure des chemins municipaux;

Attendu qu'avant de procéder à la coupe des mauvaises herbes en bordure des chemins municipaux, il est nécessaire de procéder à l'enlèvement et à l'élimination de celles-ci;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Chabot

Et résolu de retenir les services de Monsieur Maurice Vallières pour procéder au déchiquetage de branches dans certains fossés de la Municipalité au tarif horaire de 150\$ incluant la déchiqueteuse et 3 employés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

080-04-2020

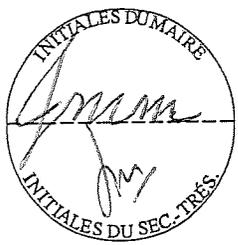
### Honoraires professionnels – révision plans et devis pour la patinoire

Attendu que le Conseil municipal souhaite revoir les plans et devis pour la construction d'une patinoire multifonctionnel;

Attendu que la Municipalité souhaite entre autre réduire la taille de celle-ci passant d'une dimension de 64 pieds par 150 pieds à 60 pieds par 124 pieds;

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de la proposition de services des ingénieurs Larocque-Cournoyer S.E.N.C. en date du 8 avril 2020;

Attendu qu'il y a lieu d'accepter ladite proposition;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

En conséquence, il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu d'accepter la proposition des ingénieurs Larocque-Cournoyer S.E.N.C. en date du 8 avril 2020 au montant de 8 150 \$ plus taxes pour apporter des modifications aux plans, devis et estimation du coût des travaux pour la construction d'une patinoire multifonctionnel ainsi que les services rendus lors de l'appel d'offres tel que spécifié dans la proposition de services.

Ont voté pour la proposition :  
Madame Francine Brasseur  
Messieurs Serge Chabot  
Simon Dufault  
Gilbert Grenier

Ont voté contre la proposition :  
Madame Francine Tremblay  
Monsieur Alain Clément

Adopté à la majorité des conseillers

081-04-2020

### Clôture de la séance

Attendu que les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Chabot

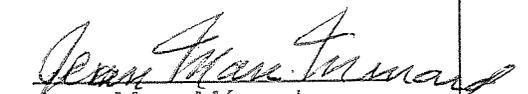
Et résolu que la séance soit levée à 21h40

Adopté à l'unanimité des conseillers

Le directeur général et  
secrétaire-trésorier par intérim,

Le maire,

  
Denis Meunier

  
Jean-Marc Ménard